



POINT DE SITUATION N°3 CORONAVIRUS

07 février 2020

Stéphanie RUELLE

Le bilan s'alourdit et s'accélère

Le bilan humain s'alourdit et la crise économique aussi. Il devient urgent au sein de vos entreprises de mettre en place plusieurs chantiers.

Urgence absolue : les expatriés et les non locaux à l'étranger. Il faut faire revenir les familles et les personnes non essentielles ou au moins être prêt à les faire sortir juste avant qu'une décision gouvernementale vous soit imposée.

Sinon outre la panique et la pression personnelle de vos collaborateurs vous risquez :

- ⇒ De ne plus avoir d'avion pour les faire rentrer
- ⇒ De leur faire subir une quarantaine dans un pays non français avec le risque de se retrouver à l'hôpital dans ce pays en cas de fièvre
- ⇒ S'il reste outre le risque de contamination, il y a le risque de quarantaine et de pénurie de denrées alimentaires si le Gouvernement continue de fermer les routes et les villes.
- ⇒ D'avoir des blessés et des décès

Je rappelle que vous avez une obligation de résultat sur la sécurité de vos collaborateurs lors de leurs déplacements et expatriation.

Néanmoins, il faut laisser du management expatrié pour piloter sur place. La façon dont on part d'un pays conditionne notre retour.

Si vous faites partir tout le monde, le personnel local, vos clients s'en rappelleront. Et même dans certaines conditions en raison de l'impact économique majeure, vos départs pourraient entraîner une modification de la loi et une reprise en main de vos structures par des Gouvernements locaux.

Ce qui amène le deuxième sujet

Le risque économique. Offre et demande sont touchées dans ce cycle. Nos interdépendances sont tellement fortes et la Chine est devenue un des bastions de nos industries et matières premières. Touchée directement ou indirectement toute l'économie mondiale va en souffrir. Il y a un vrai chantier économique, des provisions à mettre, des décisions stratégiques par rapport à vos implantations à anticiper. Les entreprises ont toutes pris des décisions sur les voyageurs, sur quoi faire si jamais il y a un malade, sur les collaborateurs en Chine mais le sujet est beaucoup plus large que ça et touchera de nombreux pays. Il ne faut pas le piloter que sous l'angle sûreté et santé mais bien sous l'angle crise sur tous ses composants.

OBJECTIF : ETRE PRET A FAIRE FACE AUX DECISIONS ETATIQUES QUI VONT S'IMPOSER A NOUS.

Les chantiers à lancer

Chantier 1 pays par pays, site par site :

Que dois-je avoir préparé si je dois fermer partiellement une filiale dans un pays suite à une décision gouvernementale (quel que soit le pays)

Sur l'aspect humain

1/ quelles sont les règles pour les collaborateurs en interne en fonction de la législation locale (paiement des salaires, chômage, couverture santé...) ?

2/ En fonction de ça, quelle est la règle que je peux/veux appliquer à ce pays (je maintiens les salaires, je ne maintiens pas, je licencie....) ?

3/ si je dois maintenir des équipes, quelles sont les moyens sanitaires à ma disposition sur place (masques, gel, gants etc... ; quelle est la réglementation du pays en matière sanitaire) ?

4/ quel est le risque juridique localement si un collaborateur meurt, qui porte la partie pénale localement ?

5/ quels sont les moyens sanitaires que je mets en place dans ce pays ?

Sur l'aspect activité

1/ Quelles sont mes interdépendances en interne amont et aval ? Dans quels pays ? Faire une carte process et géographique si besoin

2/Quels sont mes prestataires ? idem : ou sont-ils ?

3/ s'ils font défaut ou puis-je me retourner (attention la zone Asie risque d'être touchée rapidement si ça continue à cette vitesse) ?

4/ si je dois maintenir sur quoi je priorise et qui ?

5/ si je dois fermer partiellement ma filiale, comment j'organise la délégation de pouvoir et de signatures, ma trésorerie ?

Chantier 2 : juridique, financier et stratégique

Localement

Ai-je des obligations réglementaires et contractuelles à respecter localement ? Si oui, lesquelles et quelles sont les conséquences si je fais défaut (clients et fournisseurs) ?

Siège

En fonction des contraintes remontées par chaque pays :

- ⇒ Quelles sont les décisions stratégiques de maintien d'activité ? Pouvons-nous les assurer et concentrer les moyens sanitaires sur ces zones ?
- ⇒ Le coût de nos défauts réglementaires et contractuels à provisionner
- ⇒ Le coût de la perte d'activité à provisionner. Banques et Assurances : avoir aussi une anticipation de l'impact économique, trésorerie sur vos clients et grands comptes (les dépôts de bilan notamment dans le tourisme peuvent venir vite ex : les croisières) ; impact réglementaire sur les salles de marchés et les régulateurs à faire monter d'un cran (cf Banque de France je pense pour avoir une réponse concertée pour tous les acteurs).
- ⇒ Quel est l'impact sur nos clients ?
- ⇒ Quel choix stratégique pour nos collaborateurs pays par pays

Chantier 3 : communication

En fonction des parties prenantes qu'est ce que je communique et quoi, sur quel support ? Attention à ne pas communiquer trop tôt vos axes de décisions stratégiques.

Les points de vigilance sanitaire

- ⇒ Pénurie des moyens sanitaires déjà réelle ; donc ne créez pas des plans sanitaires qui seront impossibles à tenir.
- ⇒ Pharmacie en rouge car une majorité des usines ou des composants viennent de Chine donc risque de défaut d'approvisionnement d'ici un à deux mois (après les stocks)

ATTENTION à la panique sur des prises de décisions dans l'émotion. En effet, si le sujet devient plus important, vous aurez des personnes qui passeront du déni à « c'est très dangereux, il faut tout bloquer ». D'où l'importance de préparer en amont des scénarios et d'avoir conscience des moyens d'action et des prises de décisions nécessaires, que la situation s'améliore ou se dégrade.

MERCI POUR VOTRE LECTURE



L-EBORE

Le Lien entre le Business et le Risque en Entreprise

25 rue du Val
78126 AULNAY SUR MAULDRE
+33 9 81 23 74 02
contact@l-ebore.fr